

Dissertation "La QPC garantie-t-elle l'Etat de Droit?"

Par **juristor**, le 12/11/2017 à 13:14

Bonjour

j'ai pour travaux dirigés la question suivante : La QPC garantie-t-elle l'Etat de Droit?

Voici mon plan :

I- L'influence de la question prioritaire de constitutionnalité sur l'Etat de Droit.

Pour introduire cette première partie nous verrons la question prioritaire de constitutionnalité défenderesse de la démocratie(A), enfin nous traiterons de l'apport de la question prioritaire de constitutionnalité à l'Etat de Droit(B).

A- La QPC défenderesse de la démocratie.

B- L'apport de la QPC à l'Etat de Droit.

II- Les limites de la question prioritaire de constitutionnalité

Tout d'abord nous traiterons d'une insécurité juridique (A), puis nous verrons le conseil constitutionnel détenteur des limites de la question prioritaire de constitutionnalité(B)

a- Une insécurité juridique

b- le conseil constitutionnel détenteur des limites de la question prioritaire de constitutionnalité

Dans mon introduction, j'ai parlé de la qpc, des contrôles a priori et a posteriori par voie d'action/d'exception.

Pensez-vous que je suis sur la bonne voie ?

Dans mon grand I petit B je vais parler de l'Etat de droit (le définir).

Par **vongola**, le 12/11/2017 à 16:31

Euh serait-il possible de mieux définir les parties ? Dites nous les arguments que vous allez y mettre. Ensuite si je peux me mettre au niveau de la méthodologie pour une dissertation je pense qu'il est préférable de définir les termes du sujet dans l'introduction. De même je vous conseille d'éviter les formulations de plan du style "dans une première partie". C'est trop lourd

comme formulation, en mettant les parties entre parenthèses vous annoncez déjà le plan. Faites plus léger, "la question prioritaire de constitutionnalité apporte une défense supplémentaire à la démocratie(A) par exemple. Enfin cela n'engage que moi

Par **efter**, le **12/11/2017** à **20:00**

Pareil, je pense qu'il faudrait plutôt définir l'Etat de droit dans votre introduction. Vous allez définir QPC bien, n'oubliez pas aussi "garantie" (Qu'est ce que garantir signifie ?)

Oui je suis d'accord concernant l'annonce du plan: les "nous" sont à bannir.

Par **juristor**, le **12/11/2017** à **20:19**

D'accord, merci bien pour votre aide précieuse.

Par **Fezzan**, le **28/02/2020** à **01:49**

merci pour votre contribution